

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE  
E5 HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

Option : STAV

*Durée : 120 minutes*

---

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

---

Le sujet comporte 7 pages

---

*L'annexe A est à rendre avec la copie après avoir été numérotée*

---

**SUJET**

**PARTIE 1 : GÉOGRAPHIE (8 points)**

*Les candidats traitent, obligatoirement, cette partie.*

**L'INÉGAL DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE**

**Questions :**

1. Définir deux indicateurs permettant de mesurer les inégalités de développement dans le monde. **(2 points)**
2. Caractériser les deux notions suivantes : pays émergents et pays les moins avancés (PMA). **(2 points)**
3. Citer deux facteurs explicatifs de l'inégale intégration des PMA dans la mondialisation. **(2 points)**
4. Placer sur le planisphère joint (**annexe A**, à rendre avec la copie), le siège de l'ONU, deux pays émergents, un PMA. Proposer une légende. **(2 points)**

## PARTIE 2 : HISTOIRE (12 points)

Les candidats traitent, au choix, un des deux sujets suivants.

### SUJET 1

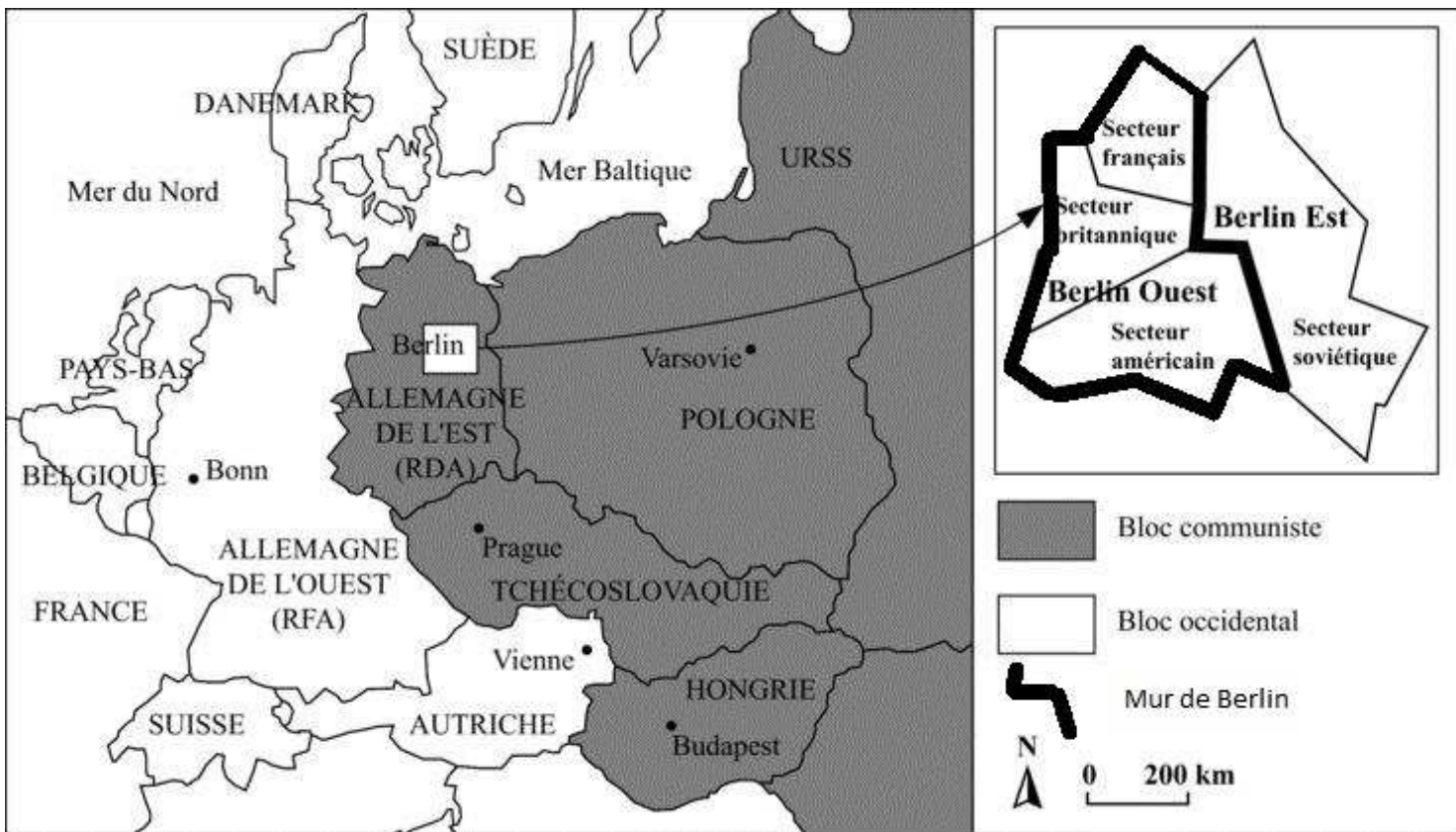
#### L'ALLEMAGNE DANS LA GUERRE FROIDE

##### Questions :

- Documents 1 et 2** : À partir des documents, présenter la situation allemande en 1961. **(2 points)**
- Document 2** : Relever les éléments montrant l'opposition idéologique entre les deux Allemagnes pendant la Guerre froide. **(3 points)**
- Document 3** : Expliquer la phrase de Kennedy : «*Ich bin ein berliner*». **(2 points)**
- À partir des documents et de vos connaissances, montrer que la question allemande est un enjeu de la guerre froide entre 1945 et 1990. **(5 points)**

#### DOCUMENT 1

##### La situation allemande en 1961



Document élaboré pour les besoins de l'épreuve

## DOCUMENT 2

### **1949. Loi Fondamentale de la République fédérale d'Allemagne (RFA) - Extraits**

**Article 3** : Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.

**Article 5** : Chacun a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, par l'écrit et par l'image, et de s'informer sans entraves aux sources qui sont accessibles à tous. La liberté de la presse et la liberté d'informer par la radio, la télévision et le cinéma sont garanties. Il n'y a pas de censure.

**Article 20** : La République fédérale d'Allemagne est un État fédéral, démocratique et social. Tout pouvoir d'État émane du peuple. Le peuple l'exerce au moyen d'élections et de votes et par des organes spéciaux investis des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

**Article 21** : Les partis concourent à la formation de la volonté politique du peuple. Leur fondation est libre. Leur organisation interne doit être conforme aux principes démocratiques.

**Article 116** : Sauf réglementation législative contraire, est Allemand au sens de la présente Loi fondamentale, quiconque possède la nationalité allemande ou a été admis sur le territoire du Reich allemand tel qu'il existait au 31 décembre 1937, en qualité de réfugié ou d'expulsé appartenant au peuple allemand, ou de conjoint ou de descendant de ces derniers.

### **1968. La deuxième constitution (1) de l'Allemagne de l'Est (RDA) - Extraits**

**Article 1** : La RDA est l'État socialiste des ouvriers et des paysans. C'est l'organisation politique des actifs urbains et ruraux sous la direction de la classe ouvrière et de son parti marxiste-léniniste.

**Article 5** : Les citoyens de la RDA exercent leur pouvoir politique à travers des organes représentatifs du peuple élus démocratiquement.

**Article 6** : La RDA est liée pour toujours et irrévocablement à l'URSS. L'alliance étroite et fraternelle avec elle garantit aux peuples de la RDA la poursuite du progrès sur le chemin du socialisme et de la paix.

**Article 9** : L'économie de la RDA repose sur la propriété socialiste des moyens de production. (...) L'économie de la RDA est l'économie socialiste planifiée.

**Article 47** : La souveraineté du peuple, réalisée sur la base du centralisme démocratique, est le principe fondateur de l'État.

*Extraits des constitutions de la RFA (1949) et de la RDA (1968).*

(1) La première constitution a été promulguée en octobre 1949.

## DOCUMENT 3

### **La situation de Berlin selon Kennedy en 1963.**

Il ne manque pas de personnes dans le monde qui ne comprennent pas ou qui prétendent ne pas comprendre quelle est la grande différence entre le monde libre et le monde communiste. Qu'ils viennent à Berlin ! D'autres disent que le communisme est la vague de l'avenir. Qu'ils viennent à Berlin ! Certains enfin, en Europe et ailleurs, disent que nous pouvons travailler avec les communistes. Qu'ils viennent à Berlin ! [...] Notre liberté éprouve certes beaucoup de difficultés et notre démocratie n'est pas parfaite. Cependant, nous n'avons jamais eu besoin, nous, d'ériger un mur pour empêcher notre peuple de s'enfuir. [...] Le Mur fournit la démonstration éclatante de la faillite du système communiste. Cette faillite est visible aux yeux du monde entier. Nous n'éprouvons aucune satisfaction en voyant ce mur, car il constitue à nos yeux, comme l'a dit votre maire, une offense non seulement à l'Histoire mais encore une offense à l'Humanité [...].

Ce qui est vrai pour cette ville l'est pour l'Allemagne. Une paix réelle et durable en Europe ne peut être assurée tant qu'un Allemand sur quatre se voit dénier le droit élémentaire de tout homme libre de pouvoir effectuer des choix libres. [...] Vous vivez assiégés dans un îlot de liberté, mais votre vie fait partie d'un tout. [...] La liberté est indivisible, et quand un homme est réduit en esclavage, aucun autre n'est libre. Quand tous seront libres, alors nous pourrons attendre le jour où cette ville ne sera plus divisée, le jour où ce pays divisé ne fera plus qu'un, et où ce grand continent qu'est l'Europe vivra dans l'espoir et la paix. Quand ce jour viendra enfin, et il viendra, le peuple de Berlin pourra se féliciter d'avoir tenu bon sur la ligne de front pendant près de deux décennies.

Tous les hommes libres, où qu'ils vivent, sont des citoyens de Berlin, et c'est pourquoi, en homme libre, je suis fier de prononcer ces mots : « *Ich bin ein Berliner* » (1)

(1) Je suis un Berlinois.

*Discours de John Fitzgerald Kennedy sur les marches de l'hôtel de ville de Berlin-Ouest, le 26 juin 1963.*

## SUJET 2

### LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

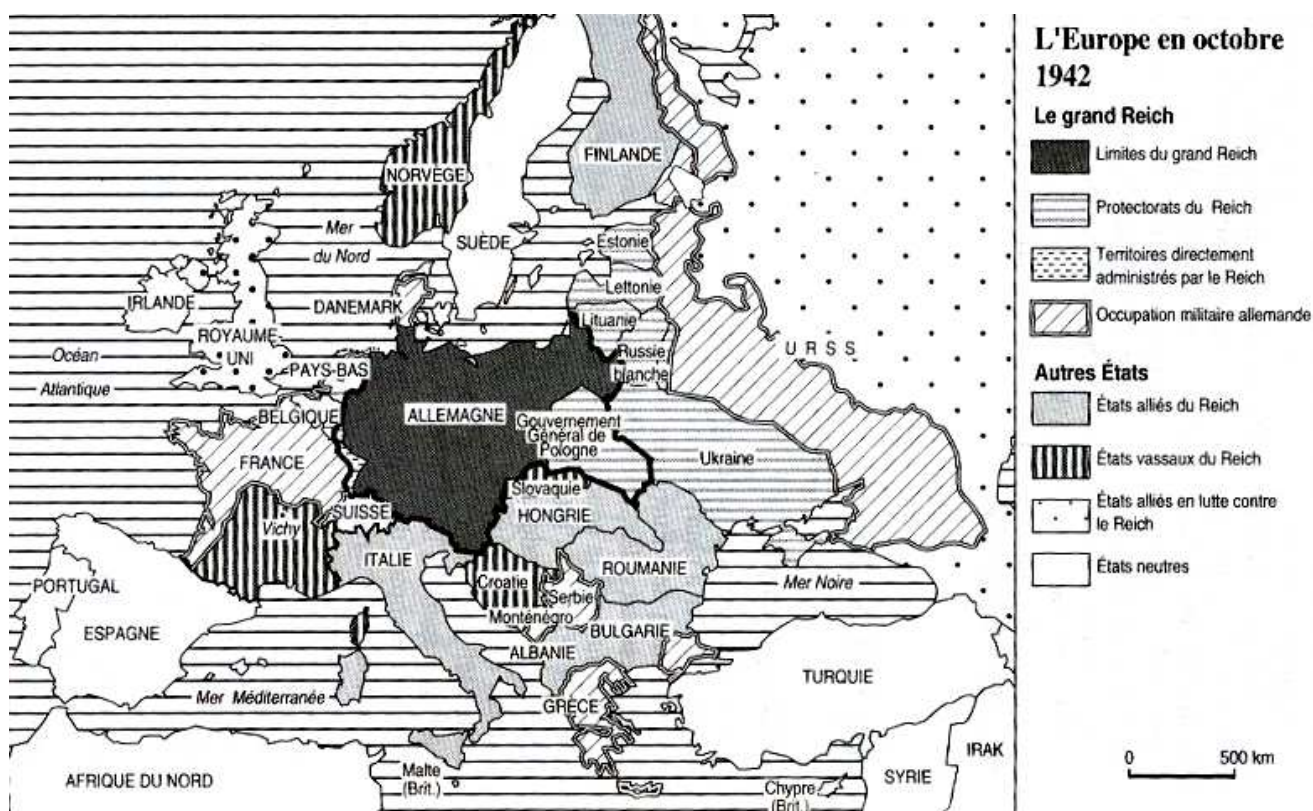
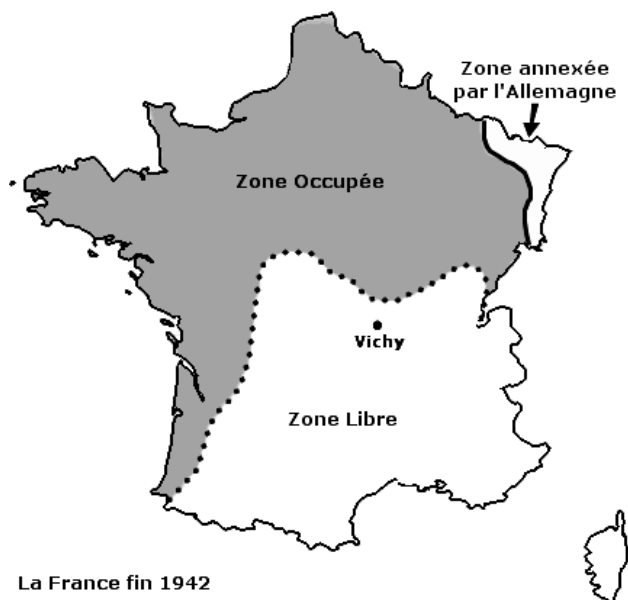
#### Questions :

1. **Document 1** : Présenter la situation de la France à la fin de 1942. **(2 points)**
2. **Document 2** : Identifier, à partir de l'affiche, les principes idéologiques du régime de Vichy. **(2 points)**
3. **Documents 2 et 3** : Caractériser le régime mis en place par le maréchal Pétain dès 1940. **(2 points)**
4. À partir des documents et de vos connaissances, expliquer l'attitude des Français durant la Seconde Guerre mondiale. **(6 points)**

# DOCUMENT 1

## La situation de la France fin 1942

(Le 11 novembre 1942, l'Allemagne envahit la zone libre)



Source : CNDP

## DOCUMENT 2

Affiche produite par le centre de propagande de la Révolution nationale d'Avignon (1942)



Note : sous la maison « FRANCE et Cie », il est écrit « PARESSE-DÉMAGOGIE-INTERNATIONALISME », ceci faisant face à « TRAVAIL-FAMILLE-PATRIE ».

Source : Manuel scolaire Belin

## DOCUMENT 3

### Premiers refus en 1942. Évelyne Sullerot (1)

Le samedi, on défilait en chantant «*Maréchal nous voilà*» et un jour, un lundi matin, on me demande de lever le drapeau au milieu de la cour du collège. Il y avait, ce jour-là, quelque chose qui avait à faire avec Jeanne d'Arc et, comme je venais de Compiègne, ville où elle avait été emprisonnée, on me demande :

- *Mademoiselle, voulez-vous lever le drapeau en l'honneur de Jeanne d'Arc et du maréchal Pétain, notre nouvelle Jeanne d'Arc ?*

Tous les professeurs et les élèves étaient rangés alentour. Je me suis avancée jusqu'au pied du mat et, d'une voix forte, j'ai crié :

- *Jeanne d'Arc a bouté les ennemis hors de France. Quand le maréchal Pétain en fera autant, je lèverai le drapeau, mais pas avant !*

Et je suis retournée à ma place. Deux heures après, les gendarmes sont venus m'arrêter.

(1) En 1942, Évelyne Sullerot (1924-2017) est élève dans un collège d'Uzès, dans le sud de la France. Elle est arrêtée puis jugée à Nîmes par la police de Vichy pour « propagande antinationale et propos hostiles au chef de l'État ».

Margaret Collins Weitz

« *Les combattantes de l'ombre. Histoire des femmes dans la Résistance* »

Albin Michel, 1997.

**NOM :**

**EXAMEN :**

(EN MAJUSCULES)

Spécialité ou Option :

**Prénoms :**

**EPREUVE :**

**Date de naissance :**

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

**ANNEXE A** (à compléter, numéroté et à rendre avec la copie)

N° ne rien inscrire

--	--

